



Val-d'Or

**AVIS PUBLIC
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2017-39
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**

AVIS est donné que le conseil de ville, lors de sa séance tenue le 20 novembre 2017, a adopté le premier projet de règlement 2017-39, amendant le règlement de zonage 2014-14 en vigueur dans le but d'autoriser spécifiquement à l'intérieur de la zone 909-Rec la classe d'usages 5839 *Autres activités d'hébergement*, spécifiée dans la liste des Codes d'utilisation des biens-fonds (CUBF) du Manuel de l'évaluation foncière du Québec, édition 2012.

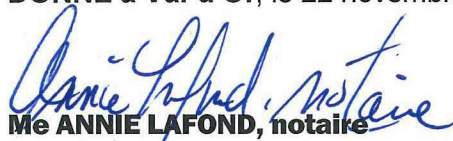
La zone 909-Rec est bornée à l'est par le chemin de la Baie-Carrière, au sud-ouest par l'ancien chemin des Scouts, à l'ouest et au nord-ouest par une ligne située à environ 75 mètres à l'est de l'actuel chemin des Scouts, par la rivière Thompson et par le Camping Sagittaire et au nord par le chemin de la Plage-Lemoine.

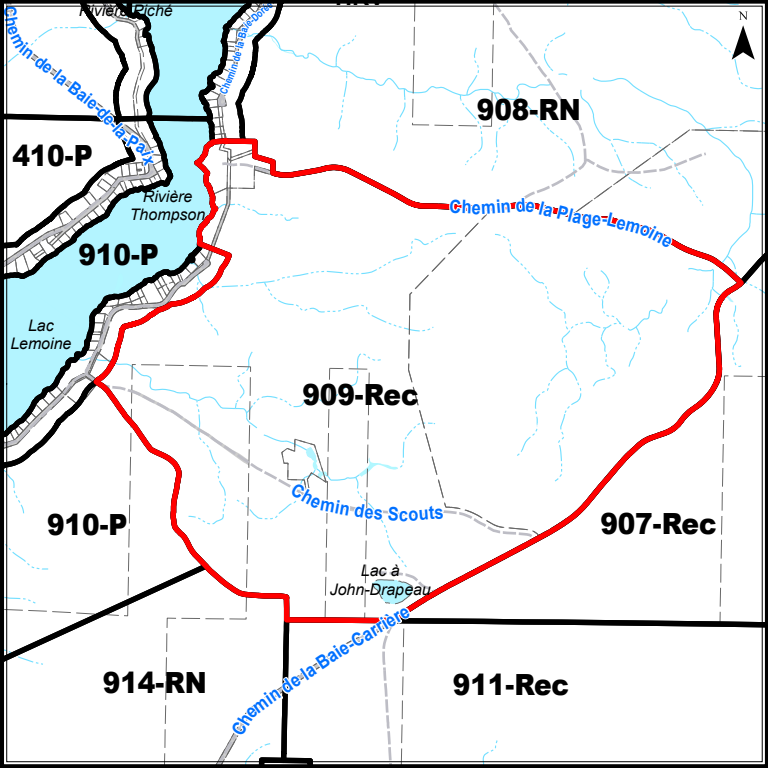
Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le conseil de ville tiendra une assemblée de consultation publique à l'égard de ce projet de règlement le lundi 4 décembre 2017, à compter de 20 h, dans la salle réservée aux délibérations du conseil de ville, située au 855 de la 2^e Avenue à Val-d'Or. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil expliquera ce projet de règlement et les conséquences de son adoption; il entendra les personnes et les organismes désirant s'exprimer.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, 855, 2^e Avenue à Val-d'Or, aux heures normales d'ouverture des bureaux.

DONNÉ à Val-d'Or, le 22 novembre 2017.


Me ANNIE LAFOND, notaire
Greffière



410-P

908-RN

910-P

Lac Lemoine

909-Rec

Chemin de la Plage-Lemoine

910-P

Chemin des Scouts

907-Rec

Lac à John-Drapeau

914-RN

Chemin de la Baie-Garnière

911-Rec